

## RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION

pour le service d'éducation et d'accueil de Reckange-sur-Mess

Année scolaire 2020/2021

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du 15 septembre 2020. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2020/21 en nous retournant la fiche de *Renouvellement de l'inscription* annexée dûment signée et datée.

Nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour du dossier de votre enfant.

**FICHE DE RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION**  
pour le service d'éducation et d'accueil de Reckange-sur-Mess  
Année scolaire 2020/2021

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_,  
(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur)

donne mon accord pour la reconduction de l'inscription de mon/mes enfant(s) :

Nom et prénom de (des) l'enfant(s) : \_\_\_\_\_

Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'ordre interne 2020/21, ainsi que de ses modifications et je confirme la validité des documents ci-dessous : Vous avez à tout moment la possibilité de consulter le dossier de votre/vos enfant(s) sur demande.

Pièces obligatoires à remettre avec la présente fiche :

- Certificats de travail** des personnes investies du droit d'éducation attestant que vous occupez un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires **ou** attestation d'une inscription à l'ADEM.
- ANNEXE 1** (inscription régulière) **ou ANNEXE 2** (Inscription irrégulière) selon vos besoins.
- ANNEXE 5** : Autorisation parentale « Déplacements » si vous souhaitez que votre/vos enfant(s) puisse(nt) se déplacer seul.

En cas de changement :

- Ordre de domiciliation dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé.
- Une Copie de la carte de vaccination

Pour les enfants à allergies ou intolérances les documents ci-dessous doivent être obligatoirement mis à jour :

- ✓ Le cas échéant un **certificat médical** attestant les allergies et/ou les intolérances.
- ✓ Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les personnes investies du droit d'éducation s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de(s) l'enfant(s).

- Nous reconnaissons avoir lu :
  - 1) Le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil
  - 2) La notice d'information spécifique au traitement de vos données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (ANNEXE 9)
  - 3) La notice générale de protection des données personnelles –Crèches et Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise ANNEXE 8 disponible sur le site web et affichée dans la Maison Relais.
  
- Nous consentons expressément et explicitement à ce les données de santé de(s) l'enfant(s) renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'éducation et d'accueil de Reckange-sur-Mess.

Nous vous prions de remplir l'ANNEXE 10 Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) et de la joindre au renouvellement.

Veillez s.v.p. remettre la présente fiche et ses annexes pour le 13 juillet 2020.

Lieu et Date : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature des personnes investies du droit d'éducation (mère ou père)